



## Meme activité sur une meme commune

Par **poursuit**, le 11/12/2009 à 16:01

Bonjour,

je suis commercante sur une petite commune d'environ 1300 habitants. je viens d'acquérir voilà 1 mois un commerce d'alimentation générale avec tournée alimentaire sur la commune et les communes avoisinantes qui existe depuis plus de 80 ans.

voilà que j'apprends qu'un autre commerce va ouvrir prochainement et qui va proposer exactement les memes services que moi avec un bar en plus.

Le bar est déjà existant et veulent donc creer en plus une épicerie et une tournée alimentaire aussi. Sur cette commune il y a donc mon commerce, une boulangerie qui propose aussi de la vente d'epicerie,et voilà qu'un 3eme commerce de ce type va ouvrir.

je voudrais savoir si celà est légal et s'il n'y a pas des lois qui limite le nombre de commerces identiques sur de petites communes comme la notre.

Déjà que les petits commerces existants ont du mal a survivre,il est quand meme un comble que d'autres identiques ouvrent la meme chose.

merci de vos réponses eventuelles.

cordialement